

CONSEIL D'ÉCOLE

École Maternelle Publique
2, rue de l'Église
79160 Villiers en Plaine
Tél: 05.49.35.62.97
Mét:ce.0790932@ac-poitiers.fr

Directrice : Annabelle Daviet

Compte-rendu Conseil d'école n°1 (distanciel)

Mardi 17 novembre 2020

Présents :

- L'équipe enseignante : Mme Pallud Longeau, Mme Daviet
- Personnel municipal périscolairel : Mme Pipet
- Les représentants des parents d'élèves : Mr Haerrig, Mme Metais, Mr Seguin
- La municipalité : Mr Chartier (adjoint), Mme Auger (conseillère municipale)
- DDEN : Mme Collon

Excusés :

- Mme Sabatier (enseignante)
- Mme Moreau (maire)
- Mme Guérin, Mme Neveu, Mme Griffon, Mme Grelier (atsem)
- Membre du rased

Ordre du jour du conseil d'école en distanciel

Conseil d'école

Présentation du conseil d'école, élections des RPE.

Vie scolaire

Règlement intérieur 2020-2021 et charte de la laïcité

Protocole sanitaire

Bilan rentrée 2020 : effectifs, santé, coopérative scolaire

Sécurité dans les écoles : les exercices du PPMS, exercices incendie, plan vigipirate

Rythmes scolaires

Apprentissages

Suivi des élèves et présentation des projets pédagogiques de l'année scolaire

Matériel et travaux de l'École

Questions des représentants des parents d'élèves :

A- CONSEIL D'ECOLE

1-Présentation du conseil d'école

Tour de table des membres et présentation des nouveaux membres,
rôle du DDEN : accompagnement au sein de l'école en tant que partenaire. Les dden ont pour mission aussi de visiter les écoles afin de s'assurer du bien-être et des conditions d'apprentissages des enfants.

2-Election des RPE

Inscrits: 128 (130) Votants: 93 (103) Taux de participation: 72,66 % (79,23 %)

Suffrages exprimés: 84 (97) Votes blancs ou nuls: 9 (6)

Nombre de sièges: 3

Elus titulaires: Mr Haerrig, Mr Seguin, Mme Metais

Elus suppléants: Mmes Quatineau, Lohro, Courtin

La mobilisation est légèrement en baisse par rapport à l'année dernière.

Un trombinoscope avec les adresses mail a été adressé à chaque parent.

B- VIE SCOLAIRE

1- Le règlement intérieur (voir fichier joint en annexe)

Des modifications ont été apportées concernant des mesures ponctuelles de sécurité, d'hygiène, d'horaires du fait de la mise en place de protocole sanitaire. (titre II, titre VI)

La charte de la laïcité est annexée comme l'an passé, il est demandé aux parents d'en prendre connaissance et de signer le coupon.

Vote du RI 2020-2021 abstention : 0 vote contre : 0

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

2- Protocole sanitaire

Un protocole sanitaire renforcé permet d'accueillir tous les élèves dans des conditions de sécurité strictes et adaptées au contexte. L'école a recours à des horaires échelonnés d'entrées et de sorties.

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) étant requise, chaque groupe classe a sa cour de récréation. Les déplacements des élèves sont organisés et encadrés. La municipalité a permis qu'une désinfection quotidienne en plus de celle réalisée par les atsems dans les classes soit faite sur la pause méridienne. La municipalité tient à remercier tous les agents pour leur investissement dans la mise en place du protocole sanitaire.

3-Bilan de rentrée 2020

A: **Effectifs:** 68 élèves (baisse de 3 élèves)

- Par niveau: 20 PS, 21 MS, 27 GS

- Par classe: 3 classes: PS: 20 élèves, MS/GS : 24 élèves, MS/GS : 24 élèves +1 à la mi-décembre

B: **Le personnel:**

Mme Sabatier (temps partiel) et Mme Robin le lundi en charge de la classe de ms/gs aidée de Mme Griffon

Mme Pallud Longeau en charge de la classe de petite section aidée par Mme Grelier

Mme Daviet en charge de l'autre classe de ms/gs aidée de Mme Guérin.

Mme Neveu, quatrième atsem de l'école est en rotation sur les différentes classes.

- 1 aesh à temps plein pour un enfant en reconnaissance d'handicap : Mme Muller

C: Santé:

- Visite des 4 ans (MS) par les services de la PMI: réalisée en septembre
- Visite des 5 ans (GS) par les services de l'EN: pas encore programmée

D: Hygiène:

En ce début d'année, rien de particulier à signaler, hormis la présence régulière des poux.

E: Coopérative scolaire:

- au 31/09/2020 : 2004 euros, les comptes ont été vérifiés et approuvés par l'OCCE.
- une participation volontaire a été proposée aux parents à titre indicatif de 10 euros par enfant, puis montant dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants scolarisés sur les deux écoles. Le montant proposé a été revu à la baisse du fait du contexte actuel ne sachant pas si tous les projets pourront être menés. L'école remercie les parents pour leur participation. Un prévisionnel sera fourni à la municipalité pour une demande de subvention pour l'année scolaire (pour information en 2019-2020 la mairie a subventionné les projets à hauteur de 1200 euros, en plus du budget fournitures qui s'élève à 31 euros par enfant).

3- Sécurité dans les écoles

- L'exercice incendie a été réalisé le **18/09/2020**

Le bilan est positif, l'évacuation s'est très bien déroulée (2 minutes 13 secondes), pas d'affolement ni de stress de la part des ps ; un deuxième exercice a été réalisée de façon inopiné pour tous lors du passage de la commission de sécurité composée d'un pompier professionnel et de la municipalité.

La commission de sécurité a remis un rapport positif.

- L'exercice de PPMS attentat/intrusion a été réalisé le **12/10/2020**, les élèves ont fait en amont des petits jeux sur le fait de faire le silence, se cacher, réagir à un signal sonore. Chaque classe a un scénario différent soit fuir soit se cacher selon la disposition dans le bâtiment. Pour chaque exercice, l'école dispose d'alarmes sonores différentes, le fait de faire les exercices régulièrement permet aux élèves et au personnel de réagir de la bonne manière.

Question des RPE concernant la sécurité sur le trajet vers la cantine du fait des arbres et possibles branches fragilisées : les agents font régulièrement une inspection visuelle du parc, une entreprise d'élagage a été employée pour couper les arbres les plus fragiles Il est aussi demandé au personnel lors des trajets de faire remonter le moindre souci.

- Plan vigipirate renforcé : il faut éviter les attroupements devant l'entrée de l'école, c'est pourquoi les horaires échelonnés sont aussi importants à respecter. L'accueil des enfants et de leur famille est faite par un adulte au portillon, en l'occurrence par la directrice.

Les ppms (plan particulier de mise en sécurité) sont donc remis à jour régulièrement avec les annuaires de crise.

4- Rythmes scolaires

Actuellement nous sommes sur un rythme scolaire de 4jours 1/2 qui a été validé par le PEDT en 2017 (projet éducatif territorial). Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2021 une demande d'évolution de l'organisation peut être faite, l'équipe enseignante demande à la municipalité s'il a été envisagé de faire une consultation auprès des familles pour un éventuel changement d'organisation du rythme scolaire.

Suite au conseil d'école du 17/11, la municipalité nous informe qu'il n'y aura pas de demande de modification.

C- APPRENTISSAGES

1- Projets de l'année

Du fait du contexte actuel, le conseil d'école a mis en priorité à l'ordre du jour les questions de protocole, de sécurité.

L'équipe enseignante va mener tout au long de l'année des projets en lien avec les programmes scolaires et le projet d'école, mais pour les parcours culturels et artistiques (visites, découverte des arts du spectacle) nous n'avons pas de visibilité, des demandes de spectacles ont été faites, mais rien n'est acté.

Cependant les enfants vont participer à un projet sur les oiseaux en lien avec le groupe ornithologique des Deux-Sèvres. (intervention en classe mais aussi à partir du printemps aux alentours de l'école) afin de découvrir les oiseaux de notre environnement.

Pour l'instant notre partenariat avec la médiathèque est au point mort, nous cherchons des solutions.

D- MATERIEL ET TRAVAUX

1- Matériel :

- Contrat de maintenance des ordinateurs
- Demande d'un ordinateur portable de direction car l'ordinateur actuel ne permet plus d'avoir accès à certaines applications (problème de compatibilité pour la messagerie, nécessité de faire des réunions en visio conférence, ...)

2- Travaux :

- Prise électrique défectueuse dans la classe de petite section
- Fenêtres dans les toilettes qui ne s'ouvrent plus
- L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'entretien réalisé à l'extérieur afin que la classe de petite section puisse utiliser le jardin, d'autres travaux d'entretien seront nécessaires au printemps.

E- QUESTIONS des Représentants des Parents d'Élèves

pas de question

Les RPE

Le Maire

La Directrice